

# > *Travaux réalisés*

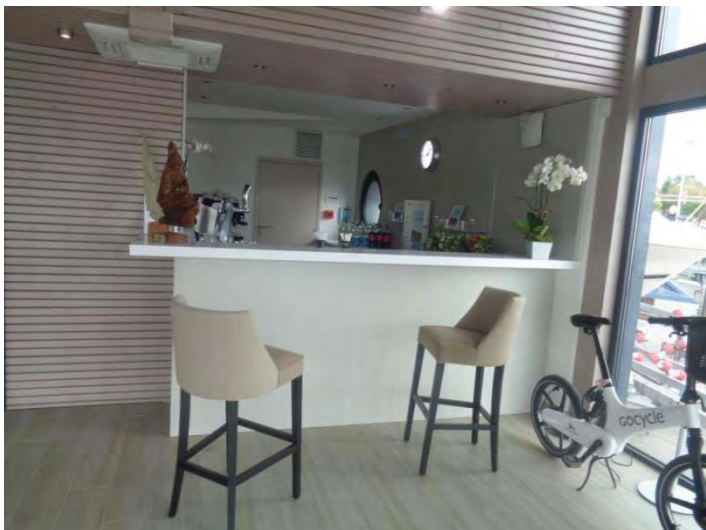
- **Quai de l'Epi** : travaux de voirie : 13.011,92 €
- **Boulevard Louis Blanc** : reprise d'enrobé : 5.156,50 €
- **Centre des Impôts** : réparation fuite : 2.945 €
- **Croix de Fer** : reprise ferronnerie : 3.254 €
- **Route des Plages** : travaux d'assainissement - réfection regards : 1.328 €
- **Route des Carles** : travaux de voirie : 66.570,05 €
- **Rue du Temple** : création d'un ralentisseur : 9.507 €

# > *Travaux réalisés*

**Nouveau Port** : construction d'un nouveau bâtiment pour la Société Nautique : 1.000.000 € (budget du Port).



# > *Travaux réalisés*



# > *Travaux réalisés*

- Travaux actés en 2011 : dépose du bâtiment existant et réalisation d'une structure en bois équipée.
- Procédure de mise en concurrence le 23 août 2012 pour livraison le 15 avril 2013.
- Le 26 mai 2013 : suspension définitive des travaux par l'entreprise prestataire. Elle reste redevable à la Commune d'une somme de 454.000 €.
- Septembre 2013 : non livraison de l'ossature en bois.

# > *Travaux réalisés*

- A partir de décembre 2013 : location d'un algeco pour permettre le fonctionnement de la Société Nautique.
- 18 août 2014 : nouvelle entreprise désignée pour la réalisation des travaux.
- Janvier 2015 : début des travaux.
- Juin 2015 : livraison du bâtiment.

# > *Travaux en cours*

## ➤ Aménagement du musée de la Gendarmerie et du cinéma tropézien

Coût : 2.040.000 € TTC

Les travaux ont commencé en octobre 2014 et s'achèveront en décembre 2015. L'architecte est M. Joël DEVULDER de DRAGUIGNAN.

La scénographie sera réalisée par l'atelier « Les Charrons » de SAINT-ETIENNE.

L'aménagement scénographique, ainsi que l'installation des collections se feront de janvier à avril 2016.



# Musée de la Gendarmerie





**LES CHARRONS** Conception & maîtrise d'œuvre scénographie  
 45 bis rue de la Mulaière 42100 SAINT-ETIENNE  
 04 77 37 78 04 | 06 72 14 89 36

**CONCEPTION ET SUIVI DE RÉALISATION DE LA SCÉNOGRAPHIE**  
**MUSÉE DE LA GENDARMERIE ET DU CINÉMA DE SAINT-TROPEZ**

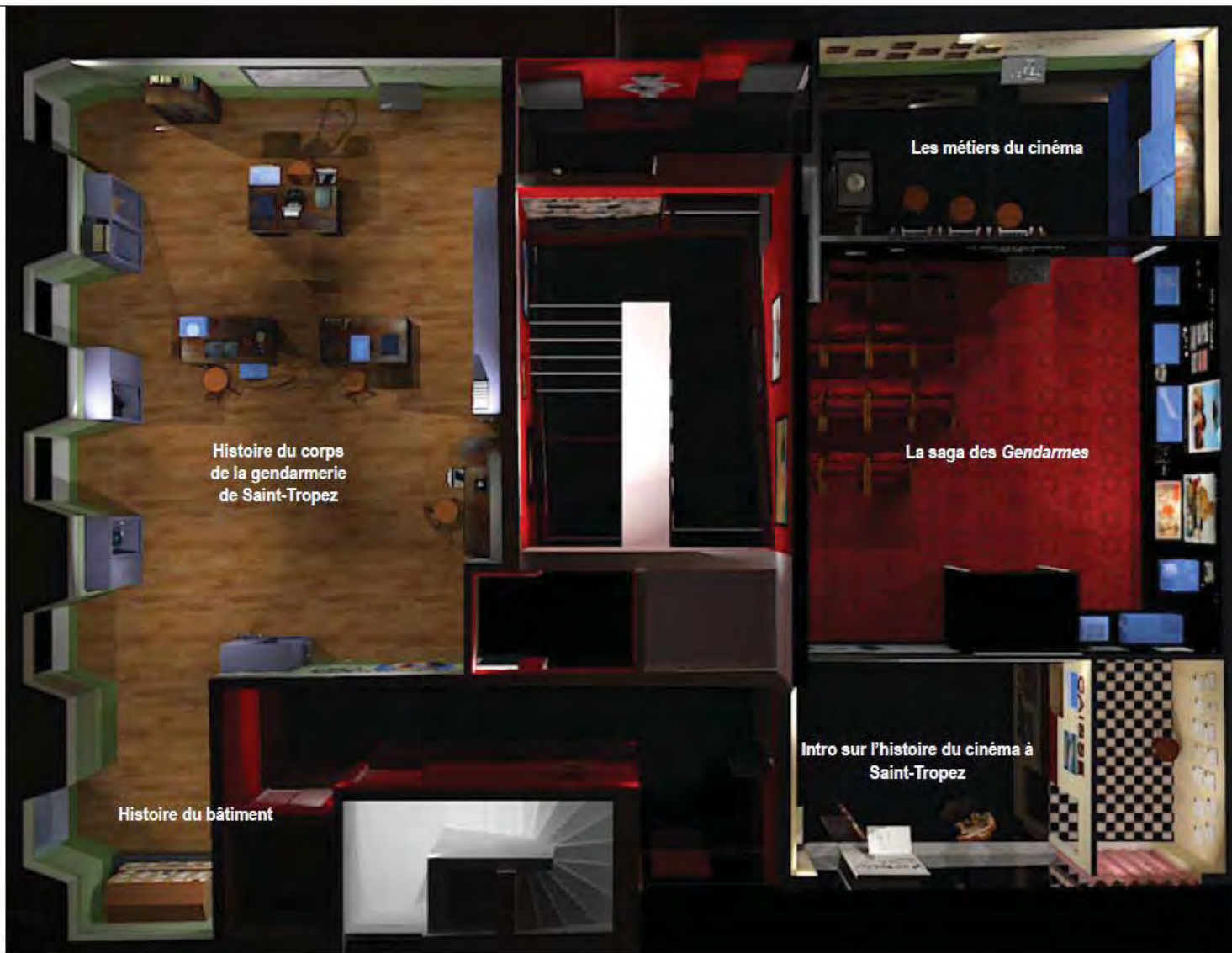
Maîtrise d'œuvre architecture :  
 JOEL DEVULDER & ASSOCIÉS

VILLE DE SAINT-TROPEZ Direction des Actions Culturelles BP161 83992 SAINT-TROPEZ Cedex

**D.C.E. - ANNEXE 1**  
**CAHIER DES PLANS**  
 10.06.2015

**PLAN GÉNÉRAL**  
 RDC  
 ECH.





**LES CHARRONS** Conception & maîtrise d'œuvre scénographique  
 45 bis rue de la Mulatière 42100 SAINT-ETIENNE  
 04 77 37 78 04 | 06 72 14 89 36

**CONCEPTION ET SUIVI DE RÉALISATION DE LA SCÉNOGRAPHIE**  
**MUSÉE DE LA GENDARMERIE ET DU CINÉMA DE SAINT-TROPEZ**

Maîtrise d'œuvre architecture :  
 JOEL DEVULDER & ASSOCIÉS

VILLE DE SAINT-TROPEZ Direction des Actions Culturelles BP161 83992 SAINT-TROPEZ Cedex

**D.C.E. - ANNEXE 1**  
**CAHIER DES PLANS**  
 10.06.2015

**PLAN GÉNÉRAL**  
**1<sup>er</sup> ÉTAGE**

ECH.



plan général 2 eme tage.jpg



**LES CHARRONS** Conception & maîtrise d'œuvre scénographique  
 45 bis rue de la Mulatière 42100 SAINT-ETIENNE  
 04 77 37 78 04 | 06 72 14 89 36

**CONCEPTION ET SUIVI DE RÉALISATION DE LA SCÉNOGRAPHIE**  
**MUSÉE DE LA GENDARMERIE ET DU CINÉMA DE SAINT-TROPEZ**

Maîtrise d'œuvre architecture :  
 JOEL DEVULDER & ASSOCIÉS

VILLE DE SAINT-TROPEZ Direction des Actions Culturelles BP161 83992 SAINT-TROPEZ Cedex

**D.C.E. - ANNEXE 1**  
**CAHIER DES PLANS**  
 10.06.2015

**PLAN GÉNÉRAL**  
 2<sup>ème</sup> ÉTAGE

ECH.

# > *Travaux en cours*

## Maison de retraite :

- fourniture et pose de 11 paires de volets + location d'un camion nacelle : 16.000 €

# > *Contraintes budgétaires*

## **Le désengagement de l'Etat :**

Pour la dotation Globale de Fonctionnement versée :

2010 = 4.101.031 €

2015 = 2.684.216 € = - 1.416.815 €

Ce désengagement va se poursuivre et donc se cumuler :

2016 = - 682.134 €

2017 = - 682.134 €

Ainsi, entre 2010 et 2017, la Ville aura vu cette recette baisser de 2.805.827 €. **Il est à noter que cette perte est définitive.**

# > *Contraintes budgétaires*

Obligation de créer des budgets annexes pour :

- les cinémas
- les salles communales (sans conséquence pour le budget)
- l'ensemble des parkings

→ impôt sur les sociétés : 700 000 € pour 2015

700 000 € pour 2016

TOTAL : 1 400 000 €

En résumé, budget 2016 : perte de recettes de 700 000 €

dépense supplémentaire de 1 400 000 €

soit une perte de 2 100 000 €

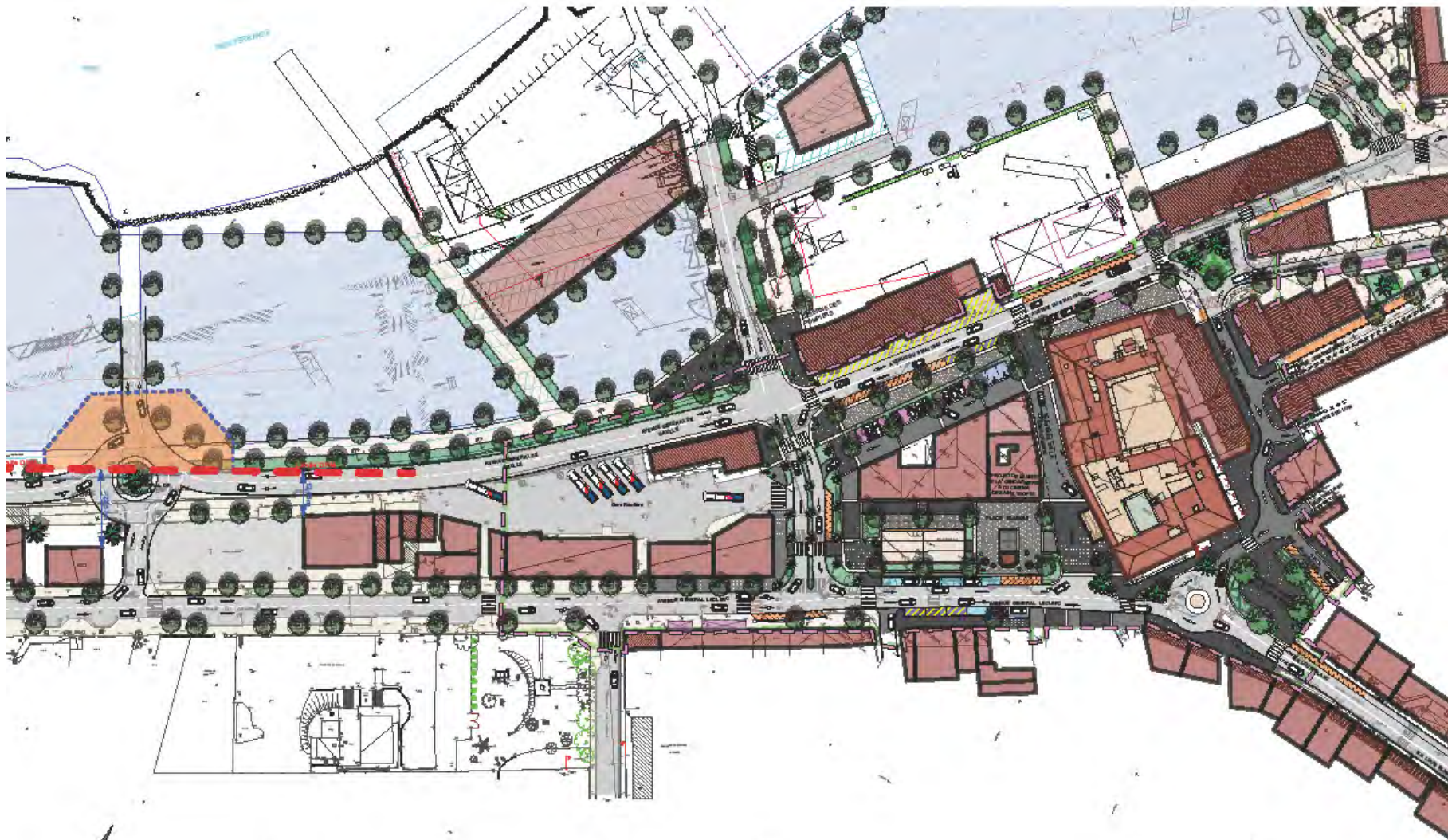
# > *Contraintes budgétaires*

Pour avoir une idée de l'importance de la somme, il faudrait augmenter les impôts locaux de plus de 20 % pour combler ce « manque à gagner ».

Nous sommes donc contraints de faire des économies dans tous les domaines de notre section de Fonctionnement.

# > *Travaux à venir*

**Place Blanqui et ses abords : aménagement : travaux programmés de janvier à juin 2016.**

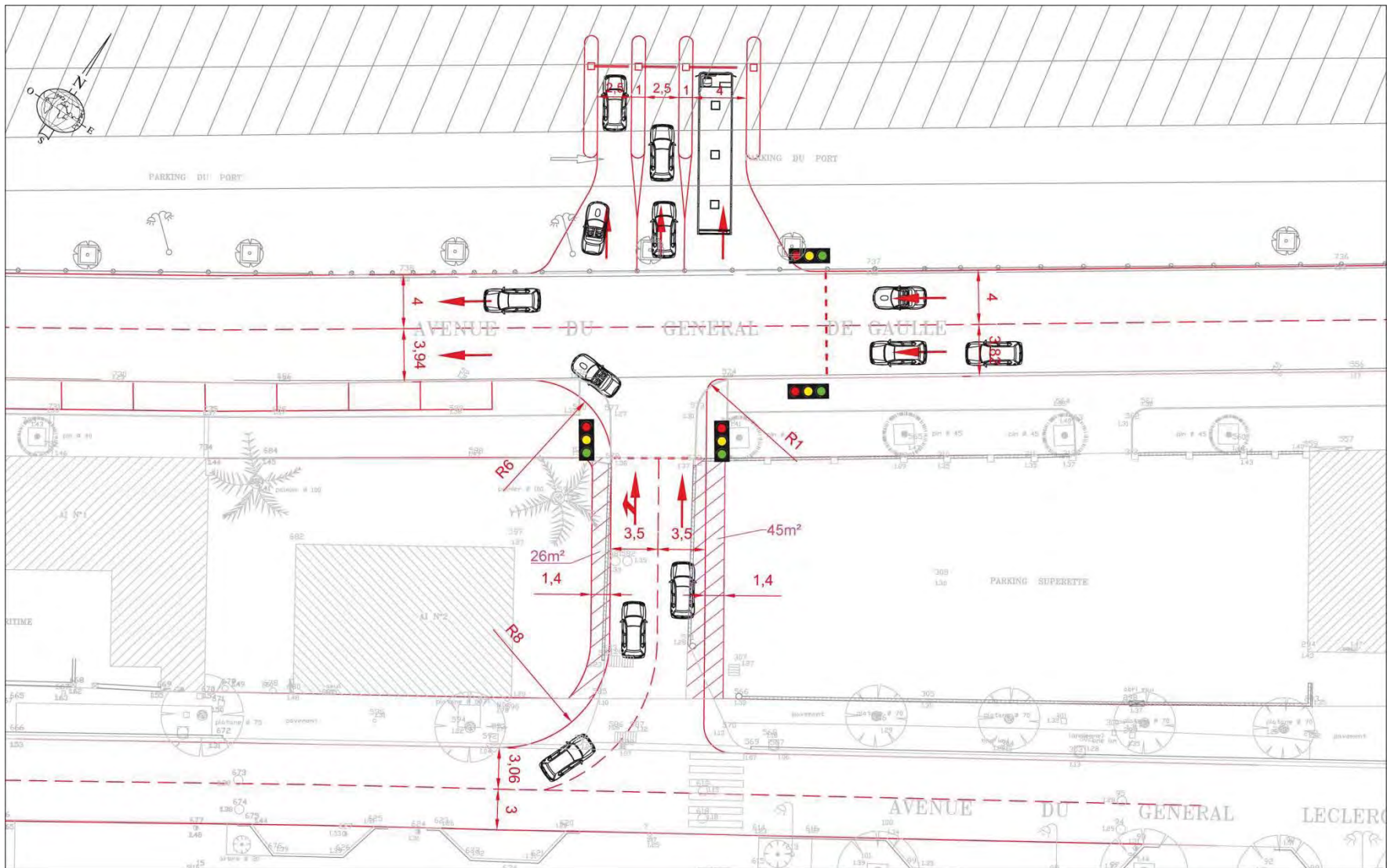


Echelle : 1/1000

# PLAN DE MASSE

Edité le 25 Novembre 2014

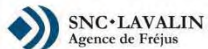




A3



VILLE DE  
SAINT-TROPEZ



SNC-LAVALIN  
Agence de Fréjus

Requalification urbaine entrée de Ville  
Carrefour en T - Solution 3 Intermédiaire  
Date : 06/07/2015

Chef de projet : A.Y.  
Dessinateur : N.G.  
Echelle : 1/250 e

Page -



REQUALIFICATION URBAINE DE L'ENTREE DE VILLE  
TRANCHE FERME

PLAN PROJET  
REVETEMENTS & MOBILIERS

PHASE : A P D

07 JUILLET 2015



# > *Travaux à venir*

## **Nouvelle CAPITAINERIE**



# > *Travaux à venir*

17 à 18 mois de travaux nécessaires à la réalisation d'une structure qui permettra d'accueillir une clientèle haut de gamme dans un espace plus fonctionnel et plus qualitatif.

Mise en place d'une conciergerie, de vélos et voitures électriques, ...

Au 1<sup>er</sup> étage : espace de convivialité de 260 m<sup>2</sup> (un business center, une zone traiteur, un salon/terrasse).

**Coût 2.530.000 € TTC** (budget du Port)

# > *Travaux à venir*

**Maison de retraite** : remplacement de la chaudière et installation d'un 2<sup>ème</sup> ascenseur : 32.300 € TTC

**Traverse des Lices** : remplacement du réseau « eaux usées » (du 2 au 20 novembre 2015) : 30.000 € HT

**Gare routière** : réhabilitation du réseau « eaux usées » (du 16 au 27 novembre 2015) : 25.000 € HT

# > *Urbanisme*

La seconde modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) intervient dans le cadre de la procédure prévue au Code de l'Urbanisme, article L.123-13-1.

Cette modification a pour unique objet de permettre la levée de la servitude de constructibilité restreinte instaurée dans le **quartier Saint-Roch** et signalée au PLU par un Périmètre d'Aménagement Global (PAG) au profit d'un cadre réglementaire adapté.

### **3 grands enjeux** d'aménagement ont émergé :

- 1 - Structurer l'avenue Foch au bénéfice d'une entrée de ville revalorisée.
- 2 - Permettre et encadrer l'évolution du secteur en anticipant la mutation de la zone et en tenant compte des opérations récentes.
- 3 - Assurer la visibilité et la pérennité du système viaire et des logiques de circulation.

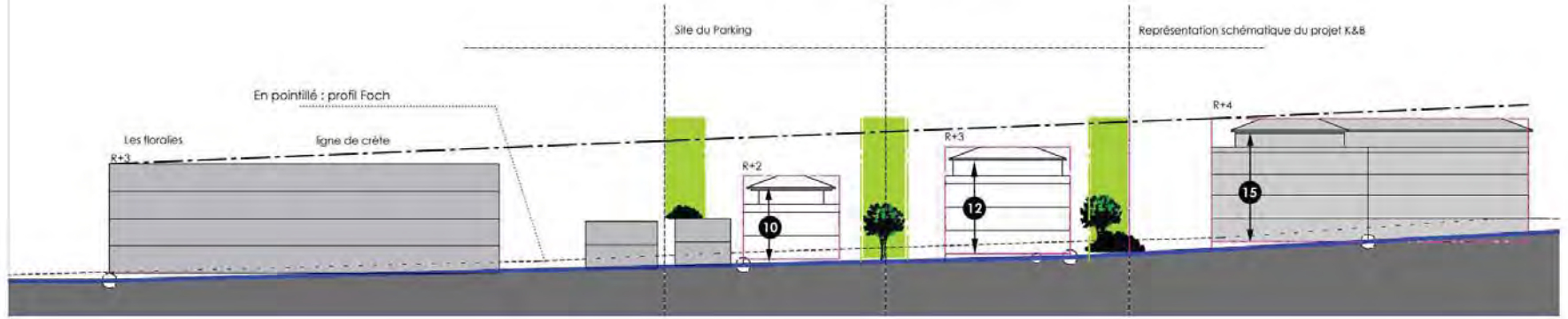


# > *Urbanisme*



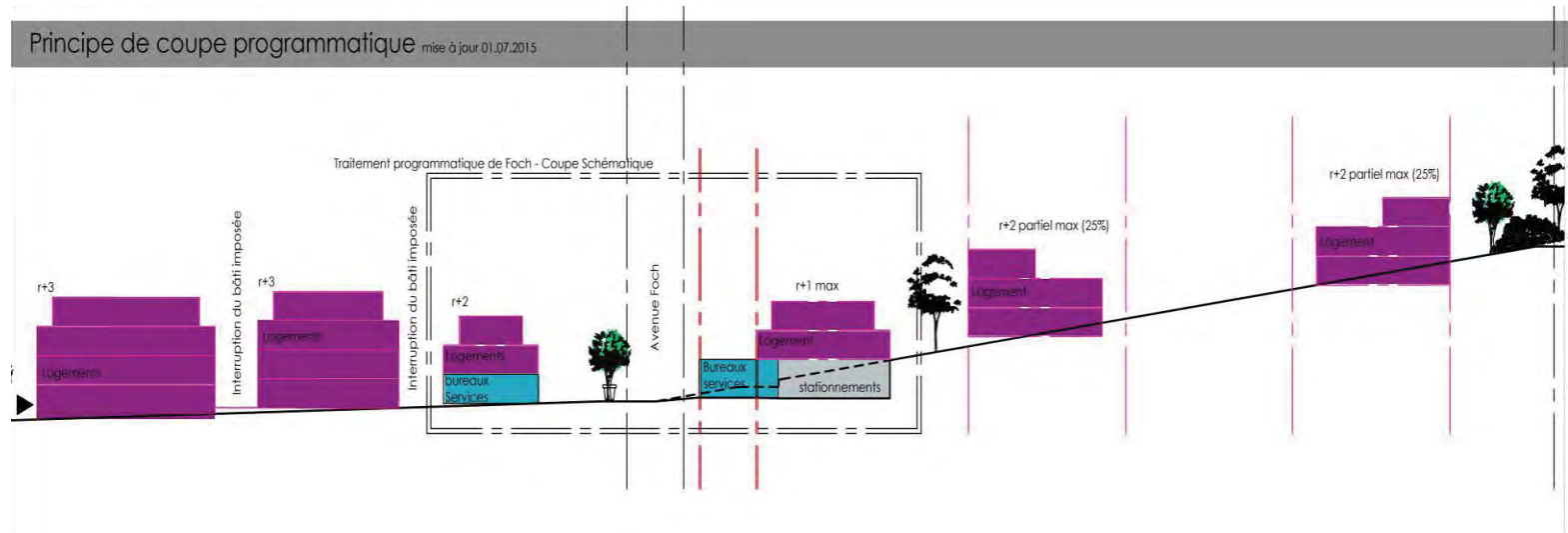


# SECTEUR DE TRANSITION



Echelle 1/500

## Principe de coupe programmatique mise à jour 01.07.2015



# > *Urbanisme*

L'enquête publique du 23 septembre au 26 octobre.

Le commissaire enquêteur sera présent à l'hôtel de ville :  
le 15 octobre de 14 à 17h  
le 26 octobre de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le dossier d'enquête est visible tous les jours en mairie et sur le site internet de la Ville.

# > *Urbanisme*

Toutes les remarques sont à noter sur le registre disponible en mairie ou par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur – Hôtel de Ville - 83990 SAINT-TROPEZ.

Toutes ces informations sont visibles depuis mi-septembre sur tous les supports de publicité de la Ville.

# > Environnement

Communauté de communes  
**Golfe de Saint-Tropez**

## MÉMO TRI TROPÉZIEN

### RESTAURATEURS & COMMERCANTS



**À DÉPOSER SUR LA VOIE PUBLIQUE 15 MINUTES AVANT L'HEURE DE COLLECTE**

**Ordures Ménagères Résiduelles**

4 collectes  
2h - 10h  
15h - 20h



**Cartons & Palettes**

3 collectes  
11h - 13h  
17h

Vidés & Pliés



**Verre**

1 collecte  
9h



**Huiles alimentaires**

Inscription obligatoire  
04 94 97 10 27

1 collecte  
11h



**Il est formellement interdit de déposer sur la voie publique tous déchets en dehors des heures de collecte pour des raisons de salubrité publique et de sécurité.**

Toute infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500€, conformément à la loi : Art. R632-1 et 635-8 du code pénal.

Votre Ambassadrice du Tri : Magali Kinderstuth  
06 14 09 30 45 / mkinderstuth@cc-golfedesainttropez.fr  
www.cc-golfedesainttropez.fr

**PIZZORNO**  
ENVIRO-RECYCLEMENT

Distribué en début de saison par les ambassadrices du tri de la Communauté de Communes aux professionnels (en ville et dans la zone artisanale Saint-Claude.)

# > *Environnement*

## Zone artisanale :

Le nettoyage est effectué tous les week-ends.

Un décapage sur un emplacement de regroupement de bacs a été effectué pour effacer les traces de coulures.

# > *Environnement*





# > *Environnement*



# SAINT-TROPEZ CLASSIC

Dimanche 18 Octobre 2015

au MATIN

# > *contacts*

*le service environnement*

**0800 828 123**

*le secrétariat des*

**Comités  
de Quartiers**

**04 94 55 90 50**

**[comitesdequartiers@ville-sainttropez.fr](mailto:comitesdequartiers@ville-sainttropez.fr)**



Ville de  
**Saint-Tropez**

# Comités de Quartiers

j'♥ ma ville, je participe